

Rénovation habitat De Cèze Cévennes

Avec MaPrimeAdapt' mon logement évolue avec moi



MaPrimeAdapt'

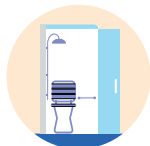
Ma vie change, mon logement s'adapte

Mai 2026

Pourquoi adapter mon logement ?

La perte d'autonomie et de mobilité, qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, nécessite d'adapter votre logement pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps. Vous pouvez aussi réaliser des travaux en anticipation d'une future perte d'autonomie.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX



→ Douche
de plain-pied



→ Monte-escalier
électrique



→ Volets roulants
électriques

Bon à savoir

MaPrimeAdapt' est **cumulable avec les aides locales et les aides à la rénovation énergétique (MaPrimeRénov')**.

Quelle aide ?

MaPrimeAdapt' donne droit à une subvention de

50 ou 70 %

du montant des travaux
(dans la limite d'un plafond selon la réglementation en vigueur).

Pour qui ?

- Personne en **situation de handicap**
- Personne âgée de **70 ans ou plus**
- Personne de **60 à 69 ans sous condition de GIR** (GIR 1 à 6)
- ☑ Ayant des revenus modestes ou très modestes
- ☑ Résidant en France
- ☑ Étant propriétaire de son logement ou locataire dans le parc privé

Quel accompagnement dans mes démarches ?

Vous serez accompagné par un conseiller France Rénov' et, selon votre situation, par un Accompagnateur Rénov' d'Urbanis. Ces professionnels, missionnés par la communauté de communes De Cèze Cévennes, seront vos interlocuteurs privilégiés tout au long de votre projet. Ce parcours, neutre et gratuit, est financé par la communauté de communes.

Les 5 étapes de mon parcours



1

Je fais appel à un conseiller France Rénov' De Cèze Cévennes pour préciser mon projet. Je prends RDV au **04 66 52 78 42**. Il m'informe, me conseille et m'oriente dans mon projet.

2

Si mon dossier est éligible, mon conseiller France Rénov' me met en relation avec **Urbanis** (Mon Accompagnateur Rénov').

Urbanis réalise mon diagnostic logement autonomie pour déterminer mon projet de travaux et mon plan de financement.



3

Je dépose ma demande de subvention en ligne ou au format papier en étant accompagné par Urbanis.



4

Je fais réaliser mes travaux

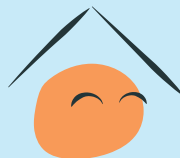
LE +

Mon Accompagnateur Rénov' Urbanis peut m'épauler à chaque étape de mon projet, aussi bien sur les aspects administratifs que techniques, du dépôt de la demande d'aide jusqu'à son versement.



5

Je reçois le versement de ma subvention après la visite de contrôle d'Urbanis.



J'AI BESOIN D'UNE INFO / CONSEIL

1



Vous souhaitez adapter votre logement à votre perte d'autonomie ?

2

JE CONTACTE MON CONSEILLER LOCAL
FRANCE RÉNOV'

Espace Conseil France Rénov' De Cèze Cévennes



ecfr-cezecevennes@cpiegard.fr

04 66 52 78 42

3

Mon conseiller France Rénov' peut me mettre en relation avec **Mon Accompagnateur Rénov' (MAR De Cèze Cévennes) Urbanis** qui suivra mon projet de A à Z.

Les mercredis de l'habitat en De Cèze Cévennes



L'Espace Conseil France Rénov' et Urbanis assurent des permanences neutres et gratuites sur le territoire : à **Barjac** (1^{er} mercredi du mois), **Bessèges** (2^{ème} mercredi du mois), **Molières sur Cèze** (3^{ème} mercredi du mois) et **Saint-Ambroix** (4^{ème} mercredi du mois).

Sur RDV au 04 66 52 78 42. Plus d'info sur www.ceze-cevennes.fr.

France services vous aide dans vos démarches

Vous avez des difficultés avec les démarches administratives ou numériques ? Les conseillers du Relais Espace Emploi & France services, présents dans les antennes de Bessèges et de Saint-Ambroix ainsi que dans le bus informatique, sont là pour vous aider.